



Mise à jour n° 105 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2014 06 15

11^e mise à jour du *Tome IV – Abords de route*

Pages liminaires

À enlever		À insérer	
Pages	Date	Pages	Date
Répertoire des mises à jour Faux-titre et Dépôt légal Table des matières i et ii Notes générales 3 à 8	Oct. 2011 Déc. 2012	Répertoire des mises à jour Faux-titre et Dépôt légal Table des matières i et ii Notes générales 3 à 8	Déc. 2013 Janv. 2014 Juin 2014

Pages de chapitres du tome

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
5	1 et 2	2001 12 01	i à iii	2014 06 15	<p>Actualisation de la table des matières.</p> <p>Révision complète du contenu de la norme.</p> <p>Section 5.1 « Introduction » : ajout de la signalisation à la liste des sujets traités dans cette norme.</p> <p>Section 5.2 « Références » : actualisation des références et ajout de la référence au <i>Tome VII – Matériaux</i> et à la norme BNQ 2560–114.</p> <p>Section 5.3 « Sites de contrôle » : renumérotation de la section et révision des composants des postes et aires de contrôle routier.</p> <p>Section 5.4 « Mode de contrôle » : renumérotation de la section et ajout de précisions sur l'opération de contrôle des véhicules lourds aux postes et aires de contrôle routier.</p> <p>Section 5.5 « Choix des sites » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • renumérotation de la section; • ajout d'un paragraphe en complément à la norme concernant les facteurs pouvant influencer l'aménagement d'un poste ou d'une aire de contrôle routier (comme une pente élevée ou la présence ou non de la pente); • ajout des exigences concernant la distance minimale établie afin d'éloigner les accès aux postes ou aires de contrôle de la zone d'influence des bretelles et des carrefours; • retrait de la section « Étude d'opportunité ». <p>Section 5.6 « Conception d'un poste de contrôle routier » : réaménagement du texte de la section.</p>
	3 à 8	2001 12 01	1 à 7	2014 06 15	

Mise à jour n° 105 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2014 06 15

11^e mise à jour du *Tome IV – Abords de route*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
5	DN 001 à DN 015	2001 12 01	DN 001 à DN 025	2014 06 15	<p>Section 5.7 « Conception d'une aire de contrôle routier » : réaménagement du texte de la section.</p> <p>Section 5.8 « Balance » :</p> <ul style="list-style-type: none"> réaménagement du contenu de la section; ajout de précisions sur l'implantation de la fondation de la balance; modification de la longueur totale des dalles d'approche, qui passe de 25 m à 26 m. <p>Section 5.9 « Éclairage » : actualisation de la section.</p> <p>Section 5.10 « Signalisation » : ajout de diverses informations pour compléter la norme.</p> <p>Modifications importantes apportées aux dessins normalisés et changement des titres.</p> <p>DN 001 : mise à jour du dessin normalisé 001 illustrant les accès aux postes de contrôle routier en fonction des nouveaux concepts.</p> <p>DN 002 : mise à jour du dessin normalisé 002 illustrant les postes de contrôle routier de type « haut débit »; il doit être combiné au dessin normalisé 001.</p> <p>DN 003 : mise à jour du dessin normalisé 005 illustrant les postes de contrôle routier de type « conventionnel »; il doit être combiné au dessin normalisé 001.</p> <p>DN 004 : nouveau dessin normalisé illustrant les accès aux aires de contrôle routier de type « haut débit ».</p> <p>DN 005 : mise à jour du dessin normalisé 003 illustrant les aires de contrôle routier de type « haut débit »; il doit être combiné au dessin normalisé 004.</p> <p>DN 006 : mise à jour du dessin normalisé 004 en fonction des nouveaux concepts illustrant les accès aux aires de contrôle routier de type « conventionnel ».</p> <p>DN 007 : mise à jour du dessin normalisé 006 illustrant les aires de contrôle routier de type « conventionnel »; il doit être combiné au dessin normalisé 006.</p> <p>DN 008 : nouveau dessin normalisé illustrant les accès aux aires de contrôle routier de type « débit réduit ».</p>



Mise à jour n° 105 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2014 06 15

11^e mise à jour du *Tome IV – Abords de route*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
5					<p>DN 009 : nouveau dessin normalisé illustrant les aires de contrôle routier de type « débit réduit »; il doit être combiné au dessin normalisé 008.</p> <p>DN 010 : mise à jour du dessin normalisé 007, modification des dimensions et ajout de texte pour plus de précision.</p> <p>DN 011 : mise à jour du dessin normalisé 008, modification des dimensions, ajout de texte pour plus de précision et intégration dans un même dessin normalisé des dimensions « avec balance » ou « sans balance ».</p> <p>DN 012 : mise à jour du dessin normalisé 009, modification des dimensions et ajout de texte pour plus de précision.</p> <p>DN 013 : nouveau dessin normalisé illustrant les approches d'une balance à deux plateaux.</p> <p>DN 014 : mise à jour du dessin normalisé 010 en fonction des nouveaux concepts, modification des dimensions et ajout de texte pour plus de précision.</p> <p>DN 015 : nouveau dessin normalisé illustrant l'aménagement de travail des contrôleurs routiers dans une aire de contrôle routier « sans balance ».</p> <p>DN016 : nouveau dessin normalisé illustrant l'aménagement de travail des contrôleurs routiers dans une aire de contrôle routier « avec balance ».</p> <p>DN 017 : nouveau dessin normalisé illustrant la signalisation des accès aux postes de contrôle routier.</p> <p>DN 018 : mise à jour du dessin normalisé 011 illustrant la signalisation aux postes de contrôle routier de type « haut débit »; il doit être combiné au dessin normalisé 017.</p> <p>DN 019 : mise à jour du dessin normalisé 012 illustrant la signalisation aux postes de contrôle routier de type « conventionnel »; il doit être combiné au dessin normalisé 017.</p> <p>DN 020 : nouveau dessin normalisé illustrant la signalisation des accès aux aires de contrôle routier de type « haut débit ».</p> <p>DN 021 : mise à jour du dessin normalisé 013 illustrant la signalisation aux aires de contrôle routier de type « haut débit »; il doit être combiné au dessin normalisé 020.</p>

Mise à jour n° 105 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2014 06 15

11^e mise à jour du *Tome IV – Abords de route*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
5					<p>DN 022 : nouveau dessin normalisé illustrant la signalisation des accès aux aires de contrôle routier de type « conventionnel ».</p> <p>DN 023 : mise à jour du dessin normalisé 014 illustrant la signalisation des aires de contrôle routier de type « conventionnel »; il doit être combiné au dessin normalisé 022.</p> <p>DN 024 : nouveau dessin normalisé illustrant la signalisation des accès aux aires de contrôle routier de type « débit réduit ».</p> <p>DN 025 : nouveau dessin normalisé illustrant la signalisation aux aires de contrôle routier de type « débit réduit »; il doit être combiné au dessin normalisé 024.</p> <p>Le dessin normalisé 015 sur les murets protecteurs préfabriqués en béton est retiré.</p>
6	i et ii	2012 06 15	i et ii	2014 06 15	Actualisation de la table des matières.
	1 et 2	2007 06 15 2012 06 15	1 et 2	2014 06 15	Section 6.2 « Références » : actualisation des références.
	7 à 19	2012 06 15	7 à 20	2012 06 15 2014 06 15	<p>Section 6.3.3.4 « Enrochement à la sortie d'un ponceau » : améliorations afin de favoriser l'habitat du poisson.</p> <p>Figure 6.3–9 « Étapes de réalisation d'une dérivation permanente d'un cours d'eau » : possibilité d'utiliser une pompe lorsque le débit est suffisamment faible.</p>
8	i et ii	2013 06 15	i et ii	2014 06 15	Actualisation de la table des matières.
	1 et 2	2008 06 15 2013 06 15	1 et 2	2008 06 15 2014 06 15	Section 8.2 « Références » : actualisation des références.
	DN 003 et DN 004	2012 06 15 2013 06 15	DN 003 et DN 004	2013 06 15 2014 06 15	DN 004 : la dalle de béton décrite doit maintenant comporter un béton de type IV ou V.
9	i et ii	2012 06 15	i et ii	2014 06 15	Actualisation de la table des matières.
	1 à 6	2005 09 30 2012 06 15	1 à 6	2014 06 15	<p>Section 9.7 « Mélange à gazon et mélange de semences » : modification du titre de la section.</p> <p>Ajout de spécifications pour les mélanges de semences adaptées au milieu riverain.</p>